

# PROVINCES

## Port-Gentil/ Femmes : comment vendre en ligne ?



**L'assistance en majorité des femmes lors de leur journée nationale le 17 avril dernier.**

Fidèle AFANOUE EDEMBE  
Port-Gentil/Gabon

Le service provincial de Fa famille a abrité, samedi dernier, à l'occasion de la journée nationale de la femme gabonaise, un atelier de formation ouvert principalement à la gent féminine, sur le thème : "comment vendre en ligne ?".

Introduisant l'activité proposée par son administration locale, Pélagie Angoué, cheffe du service provincial de la Famille, a indiqué qu'elle cadrerait parfaitement avec le thème retenu au niveau national pour cette édition, à savoir, "entrepreneuriat féminin : défis, solutions et perspectives".

Elle a convié, pour ce faire, Graziela Memiaghe, passée de salariée à entrepreneure, grâce à la vente sur Internet. Partageant son expérience, on aura retenu que "vendre en ligne c'est créer une entreprise à part entière. Il faudra y consacrer du temps, faire une étude de marché, améliorer constamment les produits, fidéliser la clientèle et avoir une rigueur dans la gestion" a-t-elle conseillé.

Elle a ensuite édifié l'auditoire sur les produits qui marchent, et comment démarrer son activité et avoir une visibilité à travers des plateformes comme Facebook, WhatsApp, Tik Tok, etc.

Le message est bien passé, à en juger par l'intérêt manifesté par les participantes. Toutefois, des questionnements se sont fait entendre sur les aspects juridiques devant encadrer la vente en ligne et les emplois qui y sont créés; les problèmes de sécurité; d'arnaque; la qualité hygiénique des produits proposés à la consommation, notamment les plats cuisinés livrés sur commande, etc.

Autant de préoccupations dont le débat, à ce jour, au Gabon, est loin d'être épuisé.

### ANNONCES LÉGALES

Ogar Assurances

SOCIETE ANONYME AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION

CAPITAL SOCIAL: 5.232.000.096 FRANCS CFA

SIEGE SOCIAL: 1881 BOULEVARD DE L'INDEPENDANCE

B.P. 201 - LIBREVILLE - GABON

R.C.C.M. : LIBREVILLE N° 2002B01739

N° STATISTIQUE: 091 104/T

--- 00&00 ---

A VIS DE CONVOCATION

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la Société Ogar Assurances sont convoqués en Assemblée Générale le **jeudi 05 mai 2022 à 10 heures 30 minutes (09 heures 30 minutes GMT)** dans la salle du Conseil d'Administration du 4eme étage de l'immeuble abritant le siège social sis au Boulevard de l'Indépendance BP. 201 Libreville, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour ci-après :

1. Présentation du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur la marche de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;

2. Présentation des rapports du Commissaire aux Comptes sur les comptes de cet exercice ainsi que sur les conventions visées à l'article 438 de l'Acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique;

3. Approbation des dits comptes et conventions;

4. Quitus aux administrateurs;

5. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;

6. Décision de poursuite des activités de la société;

7. Fixation du montant de l'enveloppe globale brute des indemnités de session allouées au Conseil d'Administration pour l'exercice 2022 ;

8. Pouvoirs pour formalités.

Tout actionnaire ou représentant légal d'actionnaire sera admis à l'Assemblée Générale ou pourra s'y faire représenter par un mandataire.

Les pouvoirs en vue de la représentation à l'Assemblée devront être déposé au siège social cinq (5) avant la tenue de l'Assemblée Générale.

Les actionnaires peuvent également participer à la réunion à distance, par visioconférence ou tous autres moyens de télécommunication permettant leur identification.

Les actionnaires ont la possibilité de voter par correspondance, en renseignant le bulletin dédié mis à leur disposition à cet effet, puis en le déposant au siège social au moins vingt-quatre (24) avant la tenue de l'Assemblée Générale.

Les documents prescrits par l'article 525 de l'Acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE seront tenus à la dispositions des actionnaires au siège social où ils pourront en prendre connaissance soit par eux-mêmes, soit par mandataire dûment habilité.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION 13059

Ogar Vie

SOCIETE ANONYME AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION

CAPITAL SOCIAL 3.000.000 FRANCS CFA

SIEGE SOCIAL: 1881 BOULEVARD DE L'INDEPENDANCE

B.P. 201 - LIBREVILLE - GABON

R.C.C.M.: LIBREVILLE N° 2002B01737

N° STATISTIQUE: 094133/Z

--- 00&00 ---

AVIS DE CONVOCATION

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la Société Ogar Vie sont convoqués en Assemblée Générale le **jeudi 05 mai 2022 à 09 heures 30 minutes (08 heures 30 minutes GMT)**

dans la salle du Conseil d'Administration du 4ème étage de l'immeuble abritant le siège social sis au Boulevard de l'Indépendance BP. 201 Libreville, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour ci-après:

1. Présentation du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur la marche de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;

2. Présentation des rapports du Commissaire aux Comptes sur les comptes de cet exercice ainsi que sur les conventions visées à l'article 438 de l'Acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique;

3. Approbation desdits comptes et conventions;

4. Quitus aux administrateurs;

5. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;

6. Détermination du montant de l'enveloppe globale brute des indemnités de session allouées au Conseil d'Administration pour l'exercice 2022 ;

7. Pouvoirs pour formalités.

Tout actionnaire ou représentant légal d'actionnaire sera admis à l'Assemblée Générale ou pourra s'y faire représenter par un mandataire.

Les pouvoirs en vue de la représentation à l'Assemblée devront être déposé au siège social cinq (5) avant la tenue de l'Assemblée Générale.

Les actionnaires peuvent également participer à la réunion à distance, par visioconférence ou tous autres moyens de télécommunication permettant leur identification.

Les actionnaires ont la possibilité de voter par correspondance, en renseignant le bulletin dédié mis à leur disposition à cet effet, puis en le déposant au siège social au moins vingt-quatre (24) avant la tenue de l'Assemblée Générale.

Les documents prescrits par l'article 525 de l'Acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE seront tenus à la dispositions des actionnaires au siège social où ils pourront en prendre connaissance soit par eux-mêmes, soit par mandataire dûment habilité.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION 13061

### PETITES ANNONCES

**IMMOBILIER** DERRIÈRE LA BODEGA  
AVEC PAPIER 1000M2; 18M  
13058 — AV PARCELLE 066354291 - 074740305

### AVIS

**ÉCOLE PRIVÉE LES ŒUVRES DE PIERRE SITUÉE A LOUIS**

ORGANISE UN VIDE GRENIER LE SAMEDI 23 AVRIL 2022 DE 09H A 16H. INFOLINE : 011 73 20 63/ 077 03 86 86 12825

**LE CABINET SBC ORGANISE - FORMATIONS CERTIFICATS INTERNATIONAUX PECB**

ISO 45001 Santé & Sécurité au Travail : Lead Auditor & Lead Implementer. Du 06 au 10 juin 2022  
ISO 27001 Sécurité de l'Information : Lead Auditor & Lead Implementer. Du 20 au 24 juin 2022  
ISO 13485 Dispositifs Médicaux : Lead Auditor. Du 11 au 15 juillet 2022  
Renseignements et Inscriptions : contact@sbc-partners.com - Tel. : 062.72.72.83/84

**ÉCOLE PRIVÉE LES ŒUVRES DE PIERRE SITUÉE A LOUIS**

LES INSCRIPTIONS POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE 2022-2023 SONT OUVERTES.

TARIF RÉDUIT POUR TOUT LE MOIS D'AVRIL. INFOLINE:

01173 20 63/077 03 86 86

12826

**Annonces légales et petites annonces  
Avis et communiqués**

**L'UNION**